

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire  
tenue le vendredi 14 octobre 2016, à 11 h 30, au Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack**

---

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À midi, le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, constate que le quorum est atteint et ouvre l'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite Martin DUMAS, nommé officier secrétaire en remplacement de Margot KASZAP, à présenter l'ordre du jour :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2015
4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2015
5. Rapport annuel 2015-2016 du Comité exécutif – Approbation
6. Rapport du Comité de négociation de la Convention collective 2016-20XX
7. Perspectives pour l'année 2016-2017 – Information
8. États financiers
  - Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL – Réception
  - États financiers du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 – Adoption
  - États financiers du CGAC du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 – Adoption
9. Élections
  - Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée)
  - Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée)
  - Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL (Trois postes de membre - vote à main levée)
10. Information du président et questions des membres
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

### **Proposition DUMAS – RIGAUX-BRICMONT (AG 2016-10-14\_01)**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour du 14 octobre 2016.*

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent. Aucune modification n'est demandée.

Michel FRENETTE invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2015**

#### **Proposition DUMAS – RIGAUX-BRICMONT (AG 2016-10-14\_02)**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du vendredi 30 octobre 2015.*

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

Le président de l'assemblée invite les membres à adopter le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2015 tel que proposé.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2015**

Le président du SPUL, Yves LACOUTURE, fait part à l'assemblée des suites au procès-verbal.

Les personnes élues lors de l'Assemblée générale du 30 octobre 2015 sont entrées en fonction.

Les autres suites seront faites avec la rétrospective de l'année dernière.

### **5. RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DU COMITÉ EXÉCUTIF – APPROBATION**

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le président, Yves LACOUTURE, à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_03)**

*Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2015-2016.*

Yves LACOUTURE présente le rapport annuel en soulignant certains éléments.

#### **Semaine de la recherche**

Le SPUL a tenu une semaine de la recherche qui s'inscrivait dans le cadre de la campagne « La science à bon escient » de l'ACPPU. Cette activité s'est déroulée du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2015. Elle proposait une réflexion sur l'avenir de la recherche au Canada.

Cette activité a débuté par une table ronde permettant de faire le point sur les problèmes en recherche. Le président de l'ACPPU, Robin VOSE, en a été le modérateur et les panélistes étaient nos collègues Aurélie CAMPANA, Caroline DUCHAINE, Louis BERNATCHEZ et Angelo TREMBLAY.

Cette semaine de la recherche s'est poursuivie avec une conférence de Robin VOSE portant sur le saccage de la recherche au Canada par le Parti conservateur et surtout par le premier ministre de l'époque, Stephen HARPER.

L'événement s'est terminé par une conférence du professeur Richard MARCOUX intitulée « Recensement canadien et politique : l'aveuglement volontaire » qui dénonçait une mauvaise décision du gouvernement HARPER; celle d'abolir le formulaire long du recensement canadien de 2011.

À la suite de cette dernière conférence, les participantes et participants furent invités à échanger lors d'un 5 à 7.

En appui à cette semaine de la recherche, le SPUL a produit une affiche et l'ACPPU a diffusé un accroche-porte incitant les professeures et professeurs à faire le bon choix lors de l'élection fédérale qui se tenait la semaine suivante.

### **Préparation de la négociation de la convention collective SPUL 2016-20XX**

Puisque la convention collective venait à échéance le 31 mai 2016, le Conseil syndical a créé, en novembre 2015, le Comité de négociation composé de trois membres : Alban BAUDOU, porte-parole (Littératures), Louise BRISSON (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) et John G. KINGMA (Médecine).

Le Comité de négociation a tenu 20 rencontres avant de présenter le Projet syndical de convention collective 2016-20XX au Conseil syndical.

Les membres du Comité exécutif et du Comité de négociation ont produit un questionnaire afin de déterminer les enjeux prioritaires de cette négociation. Tous les membres du SPUL ont été invités à y répondre et à exprimer leurs commentaires. Plus de 600 membres ont répondu au questionnaire et plus de 1 600 commentaires ont été reçus.

Par ailleurs, plusieurs rencontres thématiques ont été organisées de même que des rencontres de section afin de consulter les membres du SPUL.

L'étude du Projet syndical de convention collective 2016-20XX par les membres du Conseil syndical a nécessité un total de cinq rencontres qui se sont déroulées entre le 8 avril et le 20 mai 2016. La première rencontre avec la partie patronale a eu lieu le lundi 30 mai 2016.

À ce jour, une vingtaine de rencontres de négociation ont eu lieu. Celles-ci ont permis de s'entendre sur la plus grande partie des clauses normatives. Restent les clauses à incidence monétaire, notamment le plancher d'emploi et les salaires, pour lesquelles les discussions ont été amorcées.

Yves LACOUTURE indique que le SPUL a bon espoir de terminer la négociation dans les prochaines semaines.

### **Propriété intellectuelle (Droits d'auteur)**

Le Comité de travail sur la propriété intellectuelle fut constitué en avril 2013 avec pour mandat de moderniser et de réviser les termes du Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval

(22 avril 1980). Outre la présence continue de John G. KINGMA, vice-président du SPUL, il rassembla successivement, au nom du SPUL, Alban BAUDOU et Georges AZZARIA (2013-2014).

Les activités du comité reprirent en janvier 2015 avec des équipes patronales et syndicales renouvelées : John G. KINGMA et Martin DUMAS, représentant la partie syndicale.

Après avoir pris note de nombreux problèmes et inquiétudes des membres du SPUL relativement à la mise en œuvre de certains de leurs droits d'auteur et à la multiplication de cours en ligne, le Comité exécutif organisa une plénière à l'automne 2015 afin de discuter ouvertement et plus en détail de ces questions.

À la suite de cet exercice, le Comité de travail sur la propriété intellectuelle a échangé diverses propositions de révision du Règlement de 1980, jusqu'à ce que la partie patronale accepte enfin, à l'approche de l'été 2016, et au terme de cinq rencontres de travail, de revenir sur certaines de ses positions et de convenir d'une entente de principe sur un projet de règlement modernisé, plus clair, mieux détaillé et jugé raisonnable par les deux parties.

Une première partie de cette entente fut donc présentée au Conseil syndical de juin 2016. La présentation finale de l'entente fut reportée à l'automne, faute de temps pour expliquer le projet en entier, et, par courtoisie, dans l'attente de commentaires écrits de membres dont le délégué de la section Faculté de droit faisait écho en Conseil syndical.

On se rappelle que la convention collective SPUL-UL prévoit que l'Employeur ne peut modifier le Règlement sur la propriété intellectuelle sans l'accord du SPUL.

### **Régime de retraite**

Au cours de la dernière année, le SPUL a été en attente de l'adoption d'une loi permettant la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire. Le projet de loi a été déposé le 11 novembre 2015 et finalement adopté par l'Assemblée nationale le 8 juin 2016.

Des travaux préliminaires ont été effectués pendant cette longue attente, mais aucune décision ne pouvait être prise avant l'adoption de la loi. Les rencontres entre le SPUL et l'Employeur ont maintenant commencé et se poursuivront au cours de l'automne 2016.

L'adoption de la Loi 13 permettra de restructurer le Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval afin d'éliminer graduellement le déficit de ce dernier. Au terme des négociations avec l'Employeur, la défalcation de 3 % des salaires n'aura plus lieu d'être dans la mesure où le déficit serait comblé.

### **Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et Caisse de défense de l'ACPPU**

Au cours de l'année 2015-2016, le SPUL a participé intensivement aux activités de l'ACPPU et a largement utilisé ses services. Une délégation du SPUL a notamment participé aux réunions du Conseil de l'ACPPU.

Yves LACOUTURE signale qu'en 2015 il siégeait, pour une troisième année, au Comité de direction. Cette année c'est le vice-président, John G. KINGMA, qui occupe le siège Québec au Comité de direction de l'ACPPU.

Plusieurs membres du SPUL ont participé au divers Comité de l'ACPPU, un compte rendu est d'ailleurs présenté dans le rapport annuel.

### **Projet de la Maison des professeures et professeurs**

Cette année, le Comité sur le projet de la Maison des professeures et professeurs a également profité de l'ajout du collègue André POTVIN, de l'École d'architecture.

Le comité a tenu une rencontre thématique avec les membres du SPUL afin de cerner leur intérêt envers ce projet de Maison des professeures et professeurs.

Les membres du comité ont réactivé les rencontres afin d'étudier la faisabilité de la construction de la maison sur le campus. Une approche préliminaire a été effectuée auprès de l'administration de l'Université Laval et la réponse fut positive.

Plusieurs membres du comité se sont déplacés à Saint-Hyacinthe afin de visiter le Pavillon horticole écoresponsable de l'Institut de technologie agricole. Ce pavillon, construit selon des principes écoresponsables, utilise la géothermie et la planification intelligente de l'éclairage naturel pour minimiser son impact énergétique. Les collègues, Claude DEMERS et André POTVIN, de l'École d'architecture, ont été consultants dans la planification et la réalisation de ce pavillon.

### **Gestion courante**

Concernant la gestion courante de nos relations de travail, encore une fois, les diverses instances du SPUL ont été fort actives.

### **Le personnel du SPUL**

L'année 2015-2016 fut une année de grand changement et de réorganisation du bureau du SPUL. Le départ de Lucie BLOUIN, adjointe administrative, a conduit à revoir complètement le fonctionnement du bureau du SPUL et à confier de nouvelles responsabilités à Lucie HUDON, qui s'est vue promue au poste de directrice générale du bureau. C'est dire l'appréciation que l'équipe du SPUL a de l'excellent travail réalisé au cours des années par cette dernière.

Le SPUL a également embauché deux nouvelles adjointes administratives : Céline ST-GERMAIN (entrée en fonction le 22 février 2016) et Catherine VÉZINA (entrée en fonction le 14 mars 2016).

Le bon fonctionnement du SPUL a aussi été rendu possible grâce à l'excellent travail de Lily DE ROY, technicienne en comptabilité, des consultants en informatique Jean-François ASSELIN, Simon GEORGES et Frédérick CHEVALIER, de même que du responsable de la revue de presse quotidienne Frédéric TOWNER-SARAULT.

Le Comité exécutif tient à remercier chaleureusement tout son personnel.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres à adopter la proposition d'approbation du rapport annuel 2015-2016 du Comité exécutif.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6. RAPPORT DU COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2016-20XX**

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite Alban BAUDOU, porte-parole du Projet de convention collective 2016-20XX à présenter le rapport du Comité de négociation.

Le Comité de négociation s'est réuni une vingtaine de fois à ce jour :

- 90 % des clauses négociées font l'objet d'un accord patronal-syndical;
- 5 % des clauses font l'objet de propositions à entériner sous peu;
- 5 % des clauses, essentiellement salariales, requièrent des efforts soutenus.

Les objectifs de la partie patronale se résument généralement à une négociation « à coût nul » et l'élimination de contraintes administratives complexes.

Les négociations qui achoppent ou qui sont suspendues, à ce jour, concernent le plancher d'emploi (le niveau proposé par l'employeur est toujours trop peu élevé), les salaires (aucune offre salariale n'a été reçue) et le régime de retraite ainsi que la modulation de la formule d'indexation des prestations (la formule retenue fait toujours l'objet de négociations et le SPUL compte, une fois le déficit résorbé, éliminer le processus de défalcation de 3 % des salaires qui perdure depuis environ six ans).

Aucune question n'est posée par les membres de l'assemblée.

## **7. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2016-2017 – INFORMATION**

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le président du SPUL, Yves LACOUTURE, à présenter les perspectives pour l'année 2016-2017.

Yves LACOUTURE rappelle les perspectives pour l'année 2016-2017.

### **Négociation de la convention collective SPUL/UL 2016-20XX**

Le renouvellement de notre contrat de travail demeure la priorité au cours des prochains mois. Les négociations avancent bien et le SPUL a bon espoir de signer un nouveau contrat de travail avant la fin de la session d'automne 2016.

### **Gestion des assurances collectives**

La question de la gestion des assurances collectives continuera d'être une préoccupation au cours de la prochaine année. Rappelons que le SPUL est le preneur des assurances collectives et qu'il lui revient d'en assumer une gestion efficace.

Par ailleurs, pour donner suite à une recommandation du Comité du SPUL sur les assurances collectives, le Comité de gestion des assurances collectives a procédé à un appel d'offres concernant nos contrats d'assurance collective et d'assurance voyage. Le mandat a été donné à la firme d'actuaire Normandin-Beaudry d'accompagner le comité dans cette démarche. Après étude des propositions reçues et des rencontres avec les firmes finalistes, le choix s'est fixé sur l'assureur Croix Bleue Medavie. Celui-ci deviendra d'ailleurs, en remplacement de Desjardins Sécurité financière, le nouvel assureur des professeurs et professeures à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016. Des séances d'information seront organisées prochainement à cet effet.

## **Pérennité du régime de retraite du RRPPUL**

La Loi 13 intitulée *Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire* et modifiant diverses dispositions législatives présentées à l'automne 2015 est entrée en vigueur le 8 juin dernier et impose des délais précis afin de restructurer les régimes de retraite des universités.

Les rencontres d'un Comité technique, qui doit proposer des aménagements dans le règlement du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL), ont débuté en juin dernier. Comme le prévoit la loi, l'objectif est une restructuration du régime de façon à éliminer le déficit de capitalisation.

Les modifications qui seront apportées au règlement du RRPPUL toucheront les membres actifs et les membres retraités afin de respecter l'équité entre les générations.

Il est également important de souligner que l'adoption de ces modifications au règlement du RRPPUL signifie la fin de la défalcation des salaires que les membres actifs subissent depuis avril 2010. Les membres actifs du RRPPUL devront se prononcer sur les modifications au règlement du régime lors d'une Assemblée générale qui devra entériner les propositions des parties.

Un membre demande si les négociations sur la restructuration du régime de retraite affecteront celle des salaires.

Yves LACOUTURE répond par la négative soulignant qu'une tentative patronale de lier ces deux enjeux serait fallacieuse étant donné la comptabilité indépendante de la gestion du fonds de retraite.

## **Projet de la Maison des professeures et professeurs**

Le Comité pour le projet de la Maison des professeures et des professeurs poursuivra ses travaux au cours de la prochaine année avec l'implication de tous ses membres et particulièrement celle de la professeure Claude DEMERS et celle du professeur André POTVIN de l'École d'architecture. Il est prévu que les étudiantes et étudiants d'un cours de deuxième cycle dispensé par le professeur POTVIN soient mis à contribution dans le cadre de leurs activités pédagogiques afin de présenter des esquisses de la future maison des professeures et professeurs.

## **La course au rectorat**

Au printemps 2017, le collège électoral de l'Université Laval procédera à l'élection de la nouvelle rectrice ou du nouveau recteur. Même si cet événement n'est pas directement lié aux relations de travail du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval, cette élection retiendra certainement l'attention des officiers syndicaux du SPUL. Ce sera l'occasion de discuter des grands enjeux de gestion de notre institution. Le SPUL saisira également cette opportunité afin de faire valoir le principe de la collégialité et de la place des professeures et professeurs à l'Université Laval.

## 8. ÉTATS FINANCIERS

### ▪ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL – Réception

**Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_04)**

*Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.*

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le trésorier, Marcel R. BOULAY, à présenter le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Marcel R. BOULAY commente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée indique aux membres qu'ils sont invités à intervenir et à soumettre leurs questions. Aucune question n'est soulevée.

Michel FRENETTE invite les membres à adopter la proposition de réception du rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

**Adoptée à l'unanimité**

### ▪ États financiers du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 – Adoption

**Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_05)**

*Que l'Assemblée générale adopte les états financiers 2015-2016 du SPUL.*

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le trésorier à présenter les principaux aspects des états financiers du SPUL pour l'année 2015-2016.

Marcel R. BOULAY présente les états financiers du SPUL pour l'année 2015-2016. Il souligne notamment que la valeur du Fonds de réserve (de grève) se situe désormais à environ 9,8 % de la masse salariale. Cette situation permettrait d'assurer un salaire net maintenu intégralement pendant une grève ou un lockout d'environ deux mois.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, indique aux membres qu'ils sont invités à intervenir et à soumettre leurs questions. Aucune question n'est soulevée.

Le président de l'assemblée invite les membres à adopter la proposition d'adoption des états financiers du SPUL pour l'année 2015-2016.

**Adoptée à l'unanimité**

### ▪ États financiers du CGAC du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 – Adoption

**Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_06)**

*Que l'Assemblée générale adopte les états financiers 2015-2016 du CGAC.*

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le trésorier à présenter les principaux aspects des états financiers du CGAC pour l'année 2015-2016.



Marcel R. BOULAY présente les états financiers du CGAC pour l'année 2015-2016.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, indique aux membres qu'ils sont invités à intervenir et à soumettre leurs questions. Aucune question n'est soulevée.

Le président de l'assemblée invite les membres à adopter la proposition d'adoption des états financiers du CGAC pour l'année 2015-2016.

**Adoptée à l'unanimité**

## **9. ÉLECTIONS**

### **Présidente ou président des séances de l'Assemblée générale**

(Un poste – vote à main levée)

Le président d'assemblée, Michel FRENETTE, cède la présidence de l'assemblée au trésorier, Marcel R. BOULAY. Ce dernier ouvre la période de mises en candidature.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_07)**

*La candidature de Michel FRENETTE (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'année 2017-2018.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marcel R. BOULAY invite les membres présents à voter.

**Michel FRENETTE est élu à l'unanimité**

Marcel R. BOULAY rend la présidence de l'assemblée au président, Michel FRENETTE.

### **Présidente ou président suppléant des séances de l'Assemblée générale**

(Un poste – vote à main levée)

Le président d'assemblée, Michel FRENETTE, ouvre la période de mises en candidature.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_08)**

*La candidature de Jacques J. TREMBLAY (Obstétrique et gynécologie) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'année 2017-2018.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Michel FRENETTE invite les membres présents à voter.

**Jacques J. TREMBLAY est élu à l'unanimité**

## **Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL**

(Trois postes de membre – vote à main levée)

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **premier poste**.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_09)**

*La candidature de Jean TURGEON (Faculté de droit) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Jean TURGEON est élu à l'unanimité**

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **deuxième poste**.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_10)**

*La candidature de Marc DESGAGNÉ (Faculté de pharmacie) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président invite les membres présents à voter.

**Marc DESGAGNÉ est élu à l'unanimité**

Le président, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **troisième poste**.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2016-10-14\_11)**

*La candidature Ghislain LÉVEILLÉ (École d'actuariat) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président invite les membres présents à voter.

**Ghislain LÉVEILLÉ est élu à l'unanimité**

## **10. INFORMATION DU PRÉSIDENT ET QUESTIONS DES MEMBRES**

Aucun point n'a été soulevé par le président.

Un membre de la Faculté de droit s'inquiète de la qualité de l'air au pavillon Charles-De Koninck puisqu'à la suite de travaux réalisés, la présence d'amiante dans les murs fut confirmée.

Louise BRISSON indique qu'elle fera connaître ces préoccupations auprès de l'Employeur.

## 11. DIVERS

Aucun point n'a été soulevé.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Proposition : RIGAUX-BRICMONT – LEANZA (AG 2016-10-14\_12)**

*Que la séance soit levée.*

L'assemblée est levée à 13 h 24.

---

Martin DUMAS, Ph. D.  
Secrétaire ad hoc du SPUL

---

Lu et approuvé par :  
Michel FRENETTE, PH. D.  
Président des assemblées  
Le 27 octobre 2017